

La Grotte de l'Hermitage : nouvelles approches et réinterprétation d'un site classique du Paléolithique ancien mosan

Kévin DI MODICA

Résumé

Une importante industrie lithique a été récoltée au 19^{ème} siècle à la *Grotte de l'Hermitage*. Plusieurs approches ont déjà été entreprises, auxquelles nous espérons apporter des informations complémentaires à la lueur d'une analyse critique des données bibliographiques disponibles.

Mots-clés : *Grotte de l'Hermitage*, Paléolithique ancien, mode d'implantation, gestion du territoire, choix des matériaux, organisation fonctionnelle des bifaces, souplesse technologique.

1. Introduction

La *Grotte de l'Hermitage* présente un intérêt indénié. Le site fut fouillé par J. Fraipont et F. Tihon (Fraipont & Tihon, 1896) avant de faire l'objet d'études conduites sur le matériel lithique par M. Ulix-Closset (Ulix-Closset, 1975) et V. Sitlivy (Sitlivy, 1996). Ainsi, une nouvelle approche de cet ensemble ne pouvait se contenter des analyses classiques, technologie et typologie, déjà abondamment développées.

Cette nouvelle étude a donc pris deux orientations. D'une part, la critique des données disponibles devait établir le degré de résolution du contexte de découverte (et donc la marge de manœuvre lors de l'interprétation). D'autre part, un nouvel examen du matériel lithique devait privilégier l'interaction des démarches et le développement de nouveaux angles d'études afin d'aboutir à une compréhension novatrice et non redondante de cette industrie.

2. Présentation du site

La *Grotte de l'Hermitage* se situe sur le territoire de Moha (Wanze, prov. de Liège) dans la vallée de la Meuse¹. Elle jouxte la "Roche aux Corneilles", un affleurement calcaire au confluent avec le vallon

du Roua (fig. 1). La grotte est de dimensions modestes et possède deux entrées séparées par un pilier central. La première salle est exiguë mais permet l'occupation tandis que le reste du développement karstique consiste en un étroit boyau qui se perd dans le massif (fig. 2).

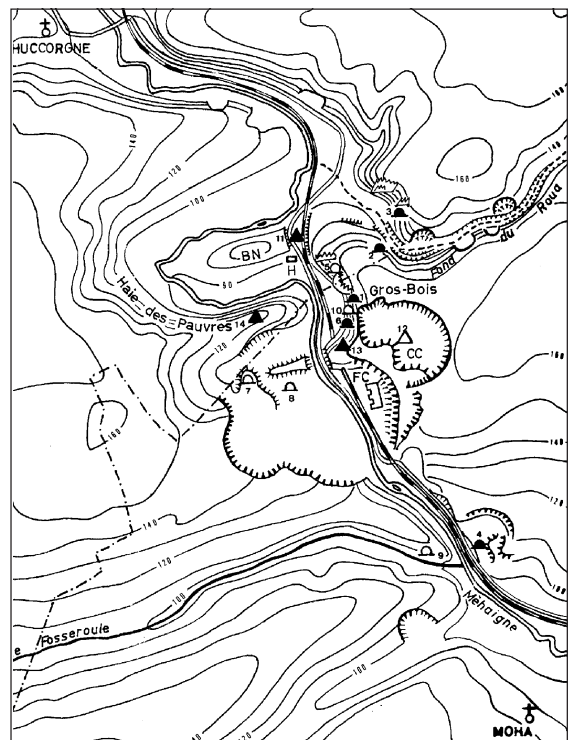


Fig. 1 — Plan de localisation des sites de la vallée de la Meuse (1 = *Grotte de l'Hermitage*) d'après Ulix-Closset, 1975.

¹Ses coordonnées Lambert sont X = 207.320 ; Y = 139.060 ; pour une altitude de 118 mètres (De Broyer et al., 1996). Elle est surélevée de 18 mètres par rapport au thalweg de la Meuse (Dubois J., 1982 : 125).

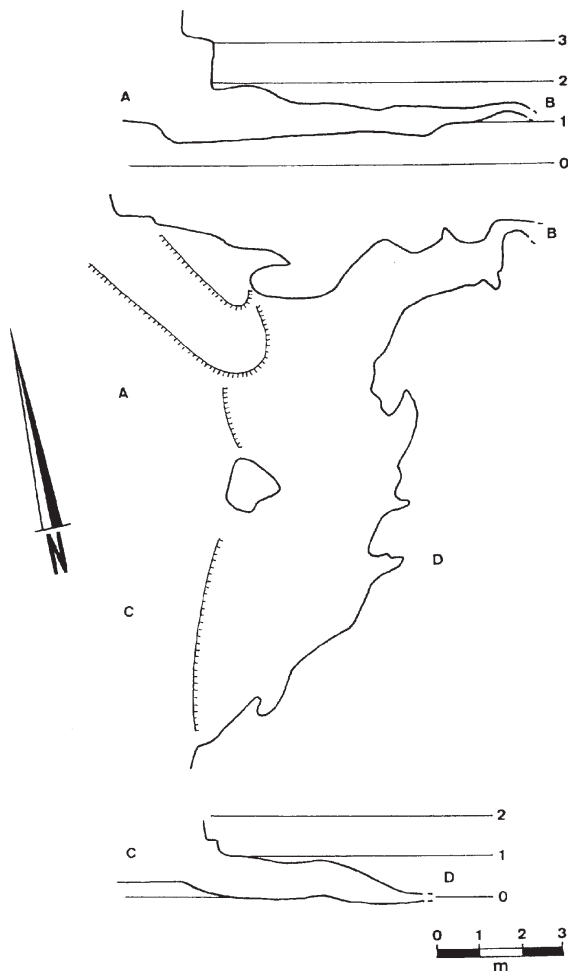


Fig. 2 — Topographie de la Grotte de l'Hermitage d'après Dubois, 1982.

La grotte fut découverte par des ouvriers carriers lors de travaux de dégagement puis fouillée par J. Fraipont et F. Tihon, qui y découvrirent une industrie lithique associée à de la faune “ de l'âge du Mammouth ” et à “ quelques débris ” d'un squelette humain (Fraipont & Tihon, 1896).

Le matériel était disséminé dans les deux niveaux du remplissage (Fraipont & Tihon, 1896) mais fut regroupé en un ensemble homogène suite à l'interprétation du mode de mise en place des sédiments². Pour autant, les deux chercheurs signalaient que les “ pointes en amande ” et les “ pointes moustériennes ” se trouvaient principalement dans “ l'argile jaune ” tandis que les racloirs provenaient surtout de “ l'argile

²Les deux strates ne matérialiseraient que deux stades d'altération d'un même sédiment (Fraipont & Tihon, 1896).

³Décrit à la Grande Pile.

brune ” (Fraipont & Tihon, 1896). Aujourd'hui, un tel argument pose forcément un doute quant à l'homogénéité du matériel récolté.

3. Bilan des connaissances

L'industrie lithique se caractérise par la présence de grands éclats Levallois et l'abondance des bifaces, ce qui permit à M. Ulrix-Closset d'attribuer l'industrie à l'Acheuléen récent de débitage Levallois (Ulrix-Closset, 1975).

Par la suite, l'examen de la macrofaune motiva J.-M. Cordy (1984) à attribuer cette occupation au stade pollinique de Saint-Germain I³ (SG I).

Plus récemment, V. Sitlivy a mené une analyse technologique et considérait que les caractéristiques technologiques de l'ensemble s'inscrivent bien dans le cadre du Paléolithique moyen ancien (Sitlivy, 1996 : 72-73). Ainsi, depuis leur découverte, les artefacts de la *Grotte de l'Hermitage* ont toujours été considérés comme un ensemble homogène, rapporté à une phase ancienne du Paléolithique moyen, que la faune permet de raccorder au Saint-Germain I.

Puisque les informations stratigraphiques de J. Fraipont et F. Tihon laissent la porte ouverte à un mélange de plusieurs occupations, nous préférons ignorer cette interprétation et orienter nos études vers certains paramètres qui ne dépendent pas totalement d'un contexte précis.

4. L'industrie lithique

4.1. Détermination et aspects quantitatifs

Nous avons pris en compte 2064 pièces, dont

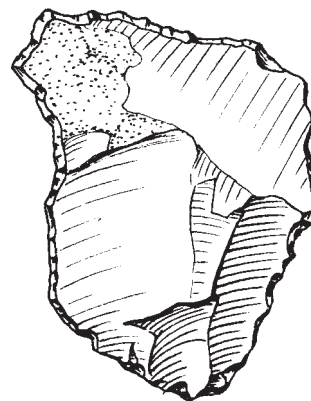


Fig. 3 — Pièce à bords altérés d'après Ulrix-Closset, 1975. Éch. 1/1.

l'attribution au site n'est pas toujours assurée avec certitude. 217 pièces proviennent indéniablement de l'Hermitage tandis que le reste n'y a été rattaché que plus tard⁴. Cette caractéristique résulte d'un tri postérieur à la fouille, dont le but était de distinguer les " outils " et les " déchets de taille ".

4.2. Taphonomie

Une partie des pièces possède des bords fortement abrasés, qui renvoient à des phénomènes post-dépositionnels suffisamment importants pour transformer certains éclats en encoches et denticulés (fig. 3).

La puissance de ces phénomènes est illustrée par quelques pièces cassées par flexion. Une épaisse patine blanche recouvre les surfaces dorsale et ventrale et forme un liseré sur la surface de fracturation, qui présente une patine plus foncée. L'agencement des deux altérations induit trois étapes successives : la formation d'une patine sur les surfaces dorsale et ventrale, la cassure par flexion et l'altération de la surface de fracturation.

4.3. Matières premières

Le silex est présent dans l'environnement local et est employé presque exclusivement, avec une repré-

sentation de plus de 99,5 %. Les Néandertaliens ont aussi eu recours à un grès lustré de bonne qualité, déterminé par M. Goffin-Cabodi et D. Lacroix (1989) comme étant du Landénien⁵.

4.4. Technologie

a. les Nucléus

Indépendamment de la fiabilité des attributions, tous les nucléus ont été débités sur une seule face. Ce concept, de débitage unifacial, est subdivisé en différentes modalités : à éclat préférentiel, récurrent unipolaire, récurrent bipolaire et récurrent centripète.

Les nucléus à éclats préférentiels (fig. 4) ont des dimensions qui ne correspondent pas aux grands éclats. Ils ont donc fait l'objet d'une réduction due à la succession de phases de débitage entrecoupées de réparations. Les plus petits nucléus atteignent à peine 3 cm de diamètre et illustrent l'exploitation de fragments morphologiquement prédisposés.

⁴Lors de la thèse de M. Ulrix-Closset (1975), sur base de similitudes taphonomiques, technologiques et typologiques.

⁵Dans la littérature archéologique, ce grès lustré est classiquement interprété comme du Bruxellien.

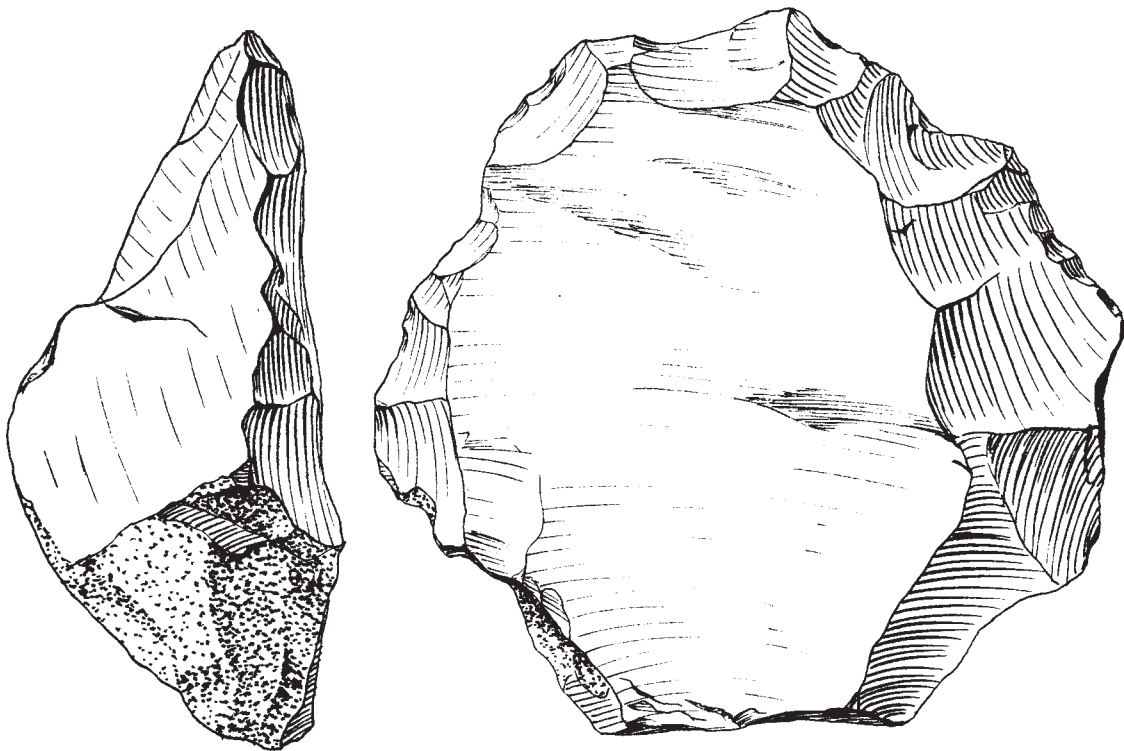


Fig. 4 — Nucléus unifacial à éclat préférentiel d'après Ulrix-Closset, 1975. Éch. 1/1.

Les nucléus récurrents unipolaires et bipolaires sont les plus nombreux⁶ (fig. 5). Ils correspondent à la production d'enlèvements récurrents, standardisés et légèrement allongés. La variabilité des dimensions montre plusieurs stades d'exploitation, avec les plus grands nucléus qui témoignent d'une importante standardisation de la production et les plus petits qui illustrent l'exploitation terminale des blocs ou l'emploi de petits nodules. Certains nucléus illustrent aussi un lien dynamique entre les différentes modalités : ils présentent un ou plusieurs négatifs d'éclats produits à partir d'un plan de frappe cortical, qui font suite à une série d'éclats obtenus à partir du plan de frappe opposé, fortement préparé.

Plusieurs nucléus⁷, généralement de petites dimensions⁸ (fig. 6), sont centripètes. Ils entretiennent un lien avec les nucléus unipolaires et bipolaires puisque certains présentent des négatifs centripètes produits à partir de deux pôles de débitages, opposés mais élargis afin de poursuivre l'exploitation d'un nucléus déjà considérablement réduit.

La production est donc orientée selon deux grands axes : l'obtention d'enlèvements préférentiels et d'éclats récurrents allongés. Quant aux nucléus centripètes, ils renvoient plus à une phase terminale d'explo-

tation qu'à un réel objectif morfo-technique.

Enfin, puisque aucun nucléus ne témoigne d'un débitage non organisé, les mesures d'économie de la matière première, illustrées par les séquences de réduction des nucléus, le lien dynamique entre les modalités et les dimensions des plus petits nucléus, ne prédominent jamais sur l'obtention de produits standardisés.

b. La mise en forme des nucléus

Les éclats de décortiquage représentent plus de 20 % du matériel et sont majoritairement répartis dans les lots d'attribution douteuse. Leur nombre renforce l'hypothèse d'un approvisionnement local et prouve que la totalité de la chaîne opératoire a été conduite au site.

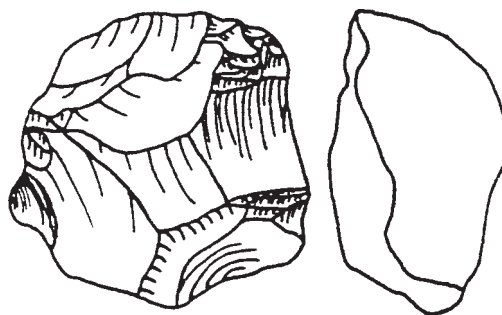


Fig. 6 — Nucléus unifacial récurrent centripète d'après Sitlvy, 1996. Éch. 1/1.

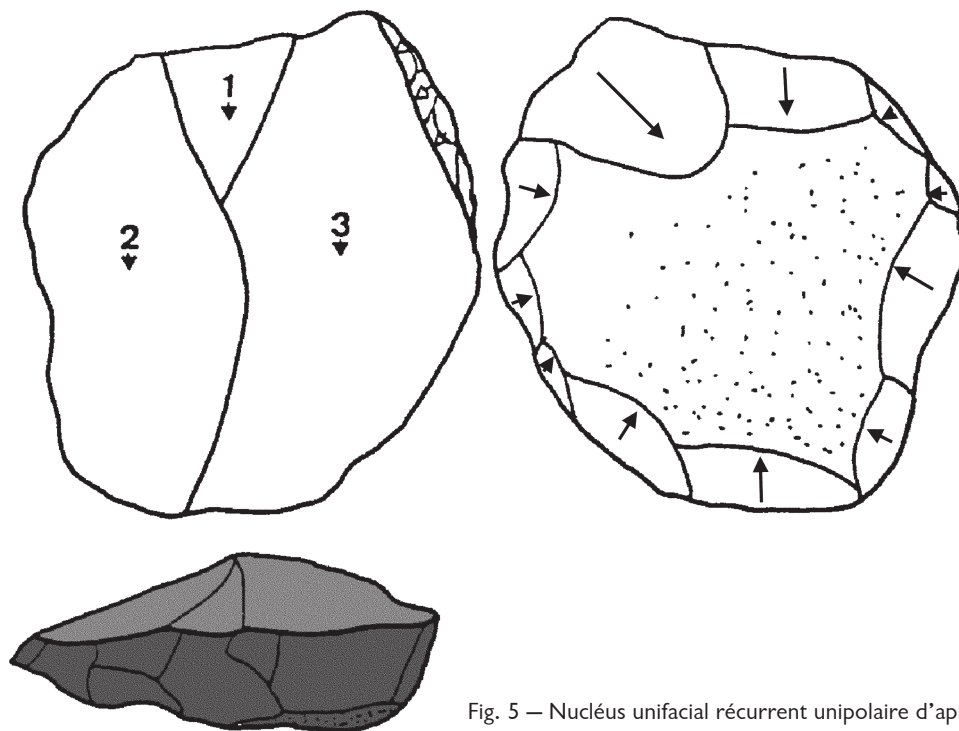


Fig. 5 — Nucléus unifacial récurrent unipolaire d'après Sitlvy, 1996 Éch. 1/1.

⁶46 nucléus pour 98 au total.

⁷21 au total.

⁸17 sont inférieurs à 7 cm.

Les éclats de préparation des nucléus interviennent pour près de 30 % de la collection et sont essentiellement incorporés aux lots de provenance douteuse. Puisque près d'un tiers de l'industrie tient à la mise en place des critères morphologiques et technologiques préalables à la production, ces éclats démontrent l'importance accordée à l'élaboration des nucléus.

c. Les enlèvements de débitage récurrent

En regard de la totalité de l'industrie, ils sont peu nombreux puisqu'ils n'interviennent que pour 15 % des produits. Leur quantité restreinte est en relation avec l'importance de la phase d'élaboration des nucléus, qui génère une grande quantité de déchets. Cette préparation intense, voulue par le tailleur, a permis l'obtention de produits hautement standardisés d'un point de vue morphologique et technique mais en quantité forcément réduite. La technologie appliquée ici, même si elle est récurrente, demande donc un gaspillage important de matière, justifié par la qualité des produits obtenus.

La qualité prime donc sur la quantité et permet de distinguer trois catégories de produits qui répondent à une même exigence : l'obtention d'éclats tranchants sur tout le pourtour, minces, allongés et longs de 40 à 80 mm.

La première catégorie comprend les éclats dont la surface dorsale porte les traces d'une préparation centripète relativement importante (fig. 7). Ces éclats se rapportent à l'entame des nucléus préparés.

La seconde regroupe les éclats dont la surface dorsale est marquée par les négatifs centripètes de la phase de préparation et par un ou plusieurs négatifs

d'enlèvements unipolaires ou bipolaires, qui correspondent à la phase de production (fig. 8). Ces derniers sont presque exclusivement unipolaires, ce qui indique la prédominance de la modalité unipolaire jusqu'à cette phase de la chaîne opératoire.

La troisième inclut les éclats qui ne portent que les négatifs, unipolaires ou bipolaires, d'une production récurrente (fig. 9). Les enlèvements unipolaires constituent plus des deux tiers de la série, ce qui démontre l'emploi préférentiel de la modalité unipolaire en phase de plein débitage.

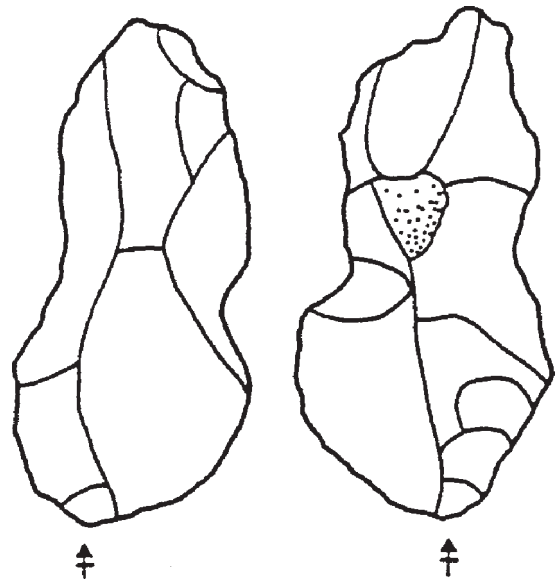


Fig. 7 — Éclat récurrent unipolaire-bipolaire de premier ordre d'après Sitlivy, 1996. Éch. 1/1.

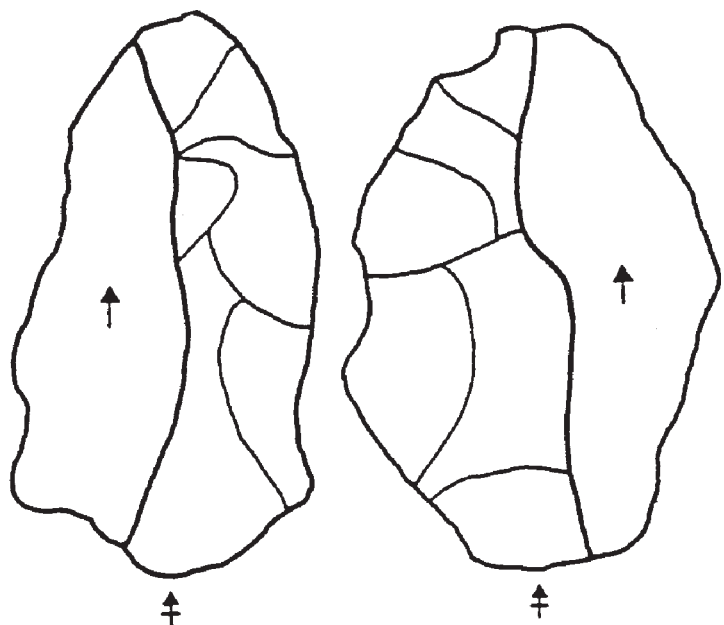


Fig. 8 — Éclat récurrent unipolaire-bipolaire de second ordre d'après Sitlivy, 1996. Éch. 1/1.

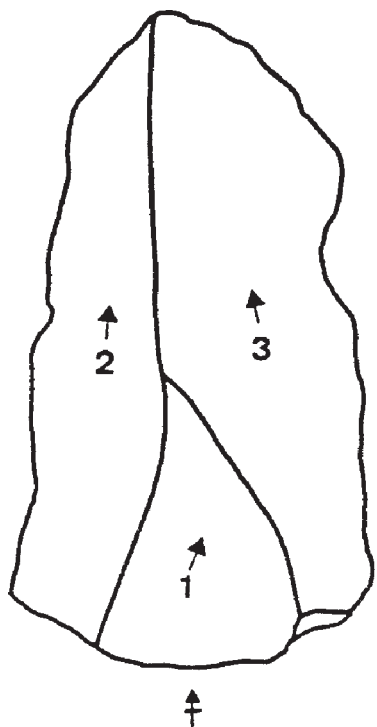


Fig. 9 — Éclat récurrent unipolaire-bipolaire de troisième ordre d'après Sitlivy, 1996. Éch. 1/1.

Enfin, les produits de débitage centripète sont anecdotiques et renvoient à un usage limité de cette modalité, qui n'est appliquée qu'aux ultimes phases d'exploitation des nucléus.

d. Les enlèvements de débitage préférentiel

L'industrie comporte 67 éclats issus d'un débitage préférentiel, dont les dimensions sont comprises entre 40 et 100 mm de longueur. Ces enlèvements montrent une standardisation morphologique encore plus marquée que les produits récurrents. Le rapport longueur/largeur est systématiquement proche de 1⁹ et les éclats ont principalement une forme circulaire ou quadrangulaire, obtenue par une forte préparation centripète¹⁰.

Ces éclats ont fait l'objet d'une préparation particulièrement soignée qui se manifeste, non seulement par le nombre de négatifs présents sur la surface dorsale, mais aussi par l'importance numérique des talons facettés. Ceux-ci sont présents sur 60 % des produits et illustrent l'attention accordée par le tailleur à la configuration du point d'impact (fig. 10).

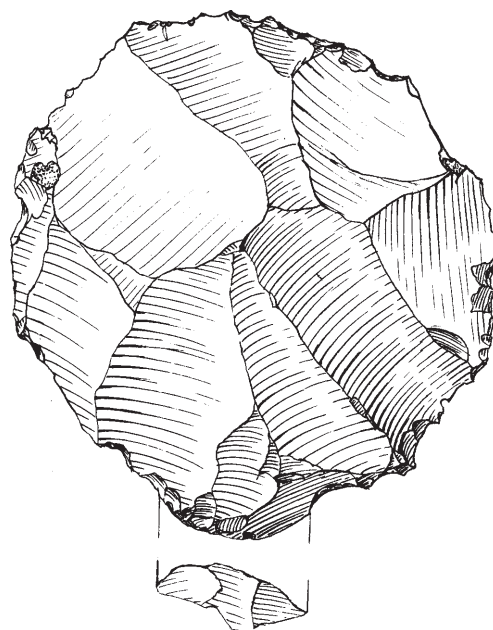


Fig. 10 — Éclat préférentiel à préparation centripète et talon facetté d'après Ulrix-Closset, 1975. Éch. 3/4.

4.5. Typologie

a. Les bifaces

L'approche typologique classique n'apporte que des réponses limitées dès que l'absence d'un contexte sûr empêche toute interprétation comportementale, culturelle ou chronologique.

La série de 43 bifaces est dominée par les cordiformes *sensu lato* et la variabilité des ovalaires. Les quelques amygdaloïdes ont été incorporés au groupe des cordiformes, puisqu'ils ne s'en distinguent que par une épaisseur relative légèrement plus importante.

Par contre, l'étude de ces instruments sous d'autres angles livre des résultats intéressants, relatifs aux paramètres techniques et fonctionnels de ces outils qui sont trop souvent considérés pour leur seul contour.

Ainsi, une partie a été réalisée à partir d'éclats et une autre à partir de rognons de silex. Un tiers des bifaces présente des traces de cortex sur leurs deux faces et montre que le support choisi avait une épaisseur similaire à celle du produit fini. Dans le même ordre d'idée, les éclats sont des supports minces dont les caractéristiques morphologiques permettent une transformation aisée en biface. A l'inverse, l'épaisseur des nucléus et la morphologie des éclats d'épannelage témoignent, pour le débitage, d'un choix de nodules épais. Cette double orientation de la sélection des blocs (rognons pour le débitage, plaquettes pour le façonnage) étend la notion de prédétermination au-delà des gestes techniques, jusqu'à l'acquisition des matières premières.

⁹Moyenne = 1,133; Écart-type = 0,193.

¹⁰Entre 6 et 11 négatifs de préparation, le plus souvent centripète.

D'autre part, la prise en compte de paramètres morphologiques, techniques, fonctionnels et ergonomiques permet des observations surprenantes mais hautement intéressantes. La base du biface présente fréquemment une partie épaisse et décentrée par rapport à l'axe morphologique de la pièce. Cette épaisseur est due, soit à la préservation d'une surface corticale quant le biface est aménagé sur plaquette de silex, soit au reliquat d'un talon quant le biface est aménagé sur éclat. Cette partie n'est pas tranchante et constitue une zone de préhension privilégiée aux caractéristiques ergonomiques avantageuses, assurant à l'objet une bonne prise en main.

Sur la moitié supérieure du biface, on distingue souvent une série de retouches fines qui accomode l'un des bords avec soin. Au-delà de la simple mise en forme par des enlèvements bifaciaux, cette retouche identifie le front actif du biface. Ainsi, l'outil potentiel est transformé en outil réel. Généralement, cette retouche affecte l'un des bords tranchants, ce qui laisse penser que ces bifaces sont employés de préférence pour leur long côté plutôt que pour leur pointe, un peu comme des racloirs.

Cet agencement est récurrent et témoigne d'une symétrie tant latérale que longitudinale. La zone de préhension est située dans la moitié inférieure et latéralisée d'un côté ; le front actif est localisé dans la partie supérieure et latéralisée du côté opposé. Le biface est donc pensé, au-delà de sa morphologie, pour répondre à une fonction donnée en offrant un certain confort d'utilisation.

b. Les enlèvements retouchés

La puissance des altérations constitue une gêne importante pour la lecture de l'outillage retouché. Cependant, cette altération ne masque réellement qu'une partie des instruments à retouche marginale. Dès que l'étendue de la retouche est plus importante, l'identification de l'outil ne présente aucun problème.

Au total, nous avons pu considérer 43 enlèvements comme retouchés intentionnellement, presque tous de manière marginale. L'outillage est principalement constitué de racloirs, de couteaux et de pièces atypiques. Les encoches, denticulés et outils composites sont plutôt rares et il n'y a aucune pointe moustérienne. La gamme des racloirs présente une variabilité morphologique importante et une retouche souvent restreinte. L'ensemble n'apparaît pas comme le résultat d'une activité ciblée, conduisant à la constitution d'une gamme d'outils homogène.

À côté des bifaces, ces instruments apparaissent plutôt comme un outillage d'appoint, employé pour de courtes tâches ne nécessitant pas d'outils élaborés. Dès lors que l'objectif du débitage n'apparaît pas comme la production de supports destinés à

la retouche, il est vraisemblable que les enlèvements standardisés étaient produits pour leur seul tranchant.

5. Synthèse

Durant le Paléolithique ancien, un ou plusieurs groupes de Néandertaliens ont décidé d'une halte en vallée de la Meuse, dans la Grotte de l'Hermitage, à proximité ou sur sa terrasse.

Aujourd'hui, seule subsiste une série lithique dont l'ancienneté de la récolte a conduit à de nombreuses imprécisions contextuelles qui agissent comme un brouillard en nous masquant une partie des informations. Cependant, il arrive que ce brouillard se dissipe et nous laisse entrevoir quelques gestes, quelques pensées.

La vallée présente certains avantages qui ont motivé l'implantation. En plus d'un cours d'eau, elle offrait des roches de bonne qualité et de nombreuses grottes, dont la position surélevée permettait l'abri et l'observation de l'activité en bord de rivière. Le cumul des différents avantages a joué et a conduit à une halte à la Grotte de l'Hermitage, mais pas uniquement. En effet, la vallée regorge de traces d'occupations qui démontrent l'intérêt de la région pour les populations néandertaliennes.

Une fois la halte décidée, des rognons de silex ont été récoltés en fonction de leur morphologie, de leurs dimensions et des objectifs visés. Ainsi, les Néandertaliens ont recherché des plaquettes relativement minces pour le façonnage de bifaces et des nodules épais pour le débitage d'éclats.

Sur cette base, les Néandertaliens ont conféré une double orientation à la production : façonnage de bifaces et débitage d'éclats minces et tranchants. Les premiers montrent une organisation morpho-fonctionnelle de la pièce qui se combine à l'obtention d'une forme déterminée (fig. 11), les seconds ont été obtenus par une gestion strictement unifaciale des nucléus qui présente une richesse interne conduisant à une dualisation morphologique (et fonctionnelle ?) des supports.

Intégrée à un cadre plus large, la Grotte de l'Hermitage présente un intérêt indéniable. L'Europe septentrionale est un territoire de plaines, incisées par quelques cours d'eau. Parmi ceux-ci, la Meuse, dont la vallée profonde présente un karst bien développé, constitue un cadre hospitalier. Ainsi, le territoire belge associe les grandes plaines et la vallée, qui recèlent tous deux des environnements variés. Notre territoire est donc idéal pour l'étude des modalités d'implantation des sites et la gestion de l'espace.

La Grotte de l'Hermitage cumule les critères

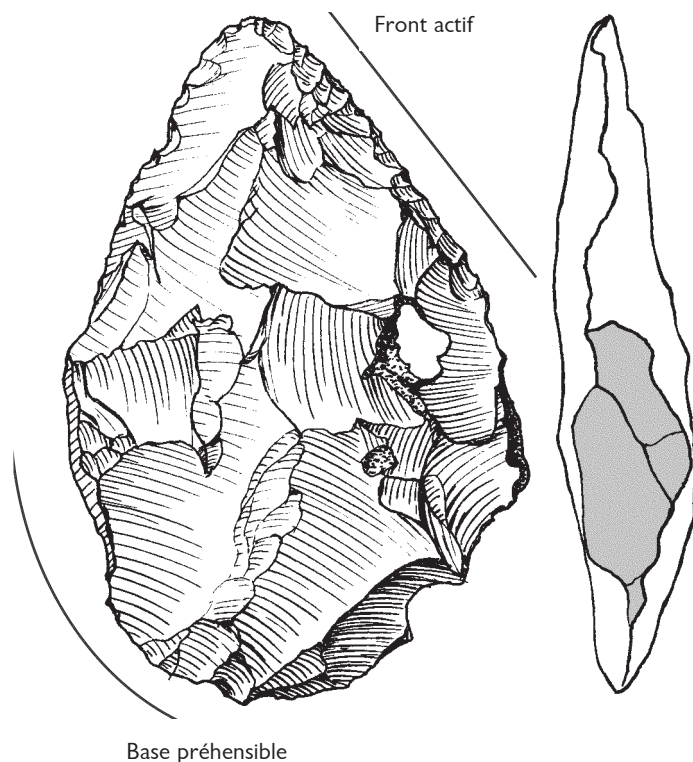


Fig. 11 — Exemple d'organisation fonctionnelle d'un biface d'après Ulrix-Closset, 1975, modifié. Éch. 1/1.

favorables à l'occupation comme aucune autre section du bassin mosan. Ailleurs, les implantations témoignent toujours de choix privilégiant un ou plusieurs paramètres, à l'instar du Trou du Diable (Hastière-Lavaux) qui est fortement éloigné des gîtes de silex. Ces observations permettent d'esquisser un mode de circulation dans lequel la *Grotte de l'Hermitage* joue un rôle charnière puisqu'elle cumule les avantages des plaines (facilités d'approvisionnement en silex) et de la vallée (karst et relief prononcé).

6. Perspectives

Les recherches ultérieures doivent s'orienter vers une meilleure compréhension du rapport unissant l'Homme à son environnement. Pour ce faire, les modalités d'implantation et l'acquisition des matériaux constituent deux voies de compréhension qui peuvent être considérablement développées.

Une seconde orientation concerne les techniques et stratégies d'exploitation mises en jeu. La reconnaissance des concepts de débitage employés et des stratégies de réduction de l'outillage doivent être mis en rapport avec les conditions géologiques régionales pour prendre pleinement leur sens. Ainsi, l'approche ne se limitera pas à la reconnaissance de capacités techniques mais débordera sur les modes d'utilisation en fonction du contexte environnemental et des objectifs fixés.

Enfin, la multiplication des études a montré tout son potentiel, avec l'identification de paramètres morphologiques, fonctionnels et ergonomiques intervenant dans la constitution de l'outillage.

Ces paramètres permettront un jour d'élaborer une vision cohérente du comportement néandertalien sur notre territoire et, *in extenso*, dans toute l'Europe septentrionale.

Remerciements

Nous tenons à remercier Marcel Otte et Marie-Hélène Moncel pour leur encadrement, Marguerite Ullix-Closset pour ses conseils et son attention et Dominique Bonjean pour les conseils et les relectures. Enfin, nous voulons associer toute l'équipe d'Archéologie Andennaise dont la disponibilité a grandement facilité nos travaux : Gérard Bouchat, Marie Rose Bouffioux, Frédéric Chaplais, Marcel Chardon, Philippe Frison, Damien Samedi et Tonino Verta.

Bibliographie

CORDY J.-M., 1984. Évolution des faunes quaternaires en Belgique. In : D. Cahen et P. Haesaerts (éds), *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*. Institut Royal des Sciences Naturelles. Bruxelles : 67-77.

DI MODICA K., 2004. *Le Paléolithique moyen du bassin de la Meuse (Moyenne Belgique) : état des connaissances, nouvelles approches, et essai d'interprétation*. Mémoire de D.E.A. non publié du Muséum National d'Histoire Naturelle. Paris : 174 p.

DUBOIS J., 1982. *Cavités karstiques de la Province de Liège. Inventaire des phénomènes karstiques pénétrables tels que : abîme, abri, caverne, chautoir, faille, grotte, puits et trou*. Service géologique de Belgique, Professional Paper. Bruxelles : 187-188.

FRAIPONT J. & TIHON F., 1896. Explorations scientifiques des cavernes de la vallée de la Méhaigne. *Mémoires couronnés et autres Mémoires publiés par l'Académie royale des Sciences des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, LIV : 3-51.

GOFFIN-CABODI M. & LACROIX D., 1989. Les roches autres que le silex dans les gisements préhistoriques de la vallée de la Meuse. Pétrographie et essai de corrélation paléogéographique. *Bulletin des Chercheurs de la Wallonie*, XXIX : 83-99.

SITLIVY V., 1996. La technologie de type Hermitage : Paléolithique moyen ancien ? *Préhistoire Européenne*, 9 : 63-116.

ULLIX-CLOSSET M., 1975. *Le Paléolithique moyen dans le bassin mosan en Belgique*, Universa, Wetteren : 221 p.

Kévin Di Modica
Archéologie Andennaise
339d, rue Fond des Vaux
BE - 5300 Sclayn-Andenne
kevin_dimodica@yahoo.fr